

Information aux actionnaires de CS Investment Funds 4 – Credit Suisse (Lux) Multialternative Fund

CS Investment Funds 4

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 134.528

(ci-après la «**société**»)

Le 2 octobre 2023, les actionnaires ont été informés de la décision du Conseil d'administration de la société (le «**Conseil d'administration**») de procéder à la liquidation de **Credit Suisse (Lux) Multialternative Fund** (le «**compartiment**») en date du **28 septembre 2023**, conformément à l'article 25 des statuts de la société du 25 septembre 2018; en raison des demandes de remboursements, le total des actifs nets du compartiment est tombé au-delà d'un niveau auquel le compartiment peut être géré dans le meilleur intérêt des actionnaires (la «liquidation»).

Les frais et charges encourus en lien avec le rachat de l'ensemble des actions du compartiment seront supportés par tous les investisseurs détenant des actions dans le compartiment au moment de la décision de liquider celui-ci.

Les actionnaires sont informés que le versement d'une **première tranche** du produit de la liquidation sera effectué sur le compte du dépositaire / du client concerné avec date de valeur au 12 octobre 2023 comme suit:

Compartiment Credit Suisse (Lux) Multialternative Fund

Classe d'actions	ISIN	Monnaie	VNI par part
B USD	LU1155685156	USD	118,379929
BH CHF	LU1155685230	CHF	78,206619
BH EUR	LU1155685313	EUR	103,084825
BHX GBP	LU1155685586	GBP	104,525508
IB USD	LU1155685669	USD	124,066964
IBH EUR	LU1155685826	EUR	108,122973

La part restante du produit de la liquidation sera versée dès que possible, en une ou plusieurs tranches, jusqu'à ce que les actionnaires aient reçu la totalité du produit de la liquidation pour le compartiment.

Le produit total de la liquidation par action du compartiment sera communiqué aux actionnaires une fois la liquidation du compartiment bouclée.

Les actions seront annulées et sorties des comptes des actionnaires avec le versement de la dernière tranche du produit total de la liquidation.

Tout produit de la liquidation qui ne pourra être distribué aux actionnaires à la clôture de la liquidation sera déposé auprès de la Caisse de consignation de Luxembourg jusqu'à ce que le délai de prescription statutaire soit écoulé.

Après la clôture de la liquidation, les comptes et les livres comptables du compartiment susmentionné seront archivés par Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A. pendant une période de cinq ans.

Luxembourg, le 10 octobre 2023

Le Conseil d'administration